



■ Généralités

Cette fiche présente l'une des sept spécialités du D.U.T. actuellement proposées par l'IUT A de LILLE.

*Le **DUT : Diplôme Universitaire de Technologie**, est un diplôme national reconnu par les conventions collectives. Il se prépare normalement en deux ans, dans un IUT, Institut Universitaire de Technologie. Chaque IUT est organisé en départements. Chaque département constitue l'unité pédagogique de base au sein de laquelle s'organise la formation, il prépare au DUT dans une spécialité. L'enseignement en IUT est assuré par des professeurs d'origines diverses : enseignement supérieur, enseignement secondaire ou technique ainsi que par des professionnels du tissu industriel et économique. Ayant une finalité*

professionnelle, il est constitué de cours, de travaux dirigés, de travaux pratiques, d'études et réalisations, de projets tuteurés et de stages en entreprises. Il est structuré en 4 semestres.

La formation au DUT GEII comporte un cœur de compétences attendues dans le domaine professionnel correspondant à 80% du volume de la formation, complété par 10 modules complémentaires d'approfondissement, choisis en cohérence avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant. Ces modules d'approfondissement visent soit l'insertion professionnelle au niveau III, soit l'accession à une poursuite d'études en licence professionnelle (niveau II), soit la poursuite d'études longues (niveau I).

■ Pré-requis et admission

L'admission s'effectue sur dossier après examen du niveau et des motivations du candidat par le jury.

Peuvent être admis au département GEII de l'IUT A :

- en 1^{ère} année (formation initiale) : les titulaires du baccalauréat S, STI (options : génie électronique et électrotechnique), éventuellement d'autres séries et options, et du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).

Dossier de candidature disponible par internet du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr ou sur www-iut.univ-lille1.fr rubrique Candidatures.

- en semestres intermédiaires (formation initiale) : les personnes souhaitant se réorienter, après validation de leurs acquis et formation complémentaire, par décision spéciale du jury (IUT A).
- en semestres décalés (semestre 1 de février à juin...) : les personnes souhaitant se réorienter.
- en formation continue : les demandeurs d'emploi ou les personnes engagées dans la vie active, après validation de leurs études, expériences et acquis professionnels. Ces publics sont intégrés à la formation initiale. Cette formation se prépare à temps partiel en 2 ou 3 ans.

Pour ces deux dernières formations :

Demande de dossier dès le 20 janvier le site de l'IUT A : www-iut.univ-lille1.fr, rubrique Candidatures.

■ Débouchés

Vie professionnelle : technicien supérieur et adjoint d'ingénieur, agent de maîtrise et d'encadrement, agent technico-commercial, responsable qualité, spécialiste process, développeurs...

Dans de nombreux secteurs d'activités pouvant aller des secteurs traditionnels de la construction électrique et électronique, des télécommunications jusqu'à des secteurs aussi variés que les transports, la santé, l'automobile, l'aéronautique, la métallurgie, l'industrie pétrolière,...

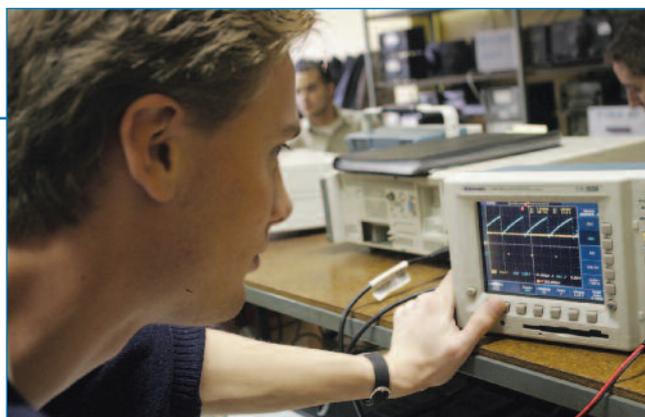
Les étudiants dans leurs projets personnels et professionnels peuvent envisager la poursuite d'études en écoles d'ingénieurs ou de commerce ou à l'Université en licence, format LMD, ou encore en licence professionnelle.

Un avis favorable du jury pourra être apporté à leurs candidatures au vu des résultats obtenus.

■ Localisation et Contacts

IUT A de Lille 1
Département GEII
Cité Scientifique - Bd Paul Langevin - BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél. : 03 59 63 21 90 / 91
Fax : 03 59 63 21 92
Email : iut-geii@univ-lille1.fr



REPARTITION HORAIRE DE L'ENSEIGNEMENT

	Génie Electrique	Informatique des Systèmes Industriels	Formation Scientifique et Humaine	Projets Professionnels	Modules complémentaires
Semestre 1	180 h	150 h	165 h	115 h	
Semestre 2	150 h	180 h	165 h	115 h	
Semestre 3	150 h	90 h	150 h	100 h	120 h
Semestre 4		60 h	30 h	stage	180 h
TOTAL	480 h	480 h	510 h	330 h	300 h

La formation comporte en moyenne 30 heures par semaine de cours, d'exercices dirigés, de travaux pratiques et de réalisation. Le contrôle des connaissances est continu et la validation est faite par semestre avec compensation possible entre deux semestres consécutifs.

Le stage industriel de 11 semaines est obligatoire en fin de deuxième année. Il peut être effectué à l'étranger, notamment dans le cadre des échanges européens ERASMUS. Un accompagnement pédagogique personnalisé est proposé à l'étudiant.

Contenu pédagogique

Formation Scientifique et Humaine

· Mathématiques, Physique, Culture et Communication, Anglais, Connaissance de l'entreprise.

Génie Electrique

· Electricité, Electrotechnique, Electronique de puissance, Compatibilité Electromagnétique, Electronique analogique et numérique, Télécommunications, Etudes et réalisations.

Informatique Industrielle

· Informatique, Automatique, Informatique Industrielle, Automatismes, Réseaux, Réseaux locaux industriels, Supervision, Base de données, Temps réel, Etudes et réalisations.

Projet Professionnel

· Projet personnel et professionnel, projets tuteurés, stages
 · Accompagnement pédagogique personnalisé.

Répartition des modules

CŒUR DE COMPETENCES

Génie Electrique

· Fondements du Génie Electrique : Circuits, Distribution Electrique S1, Filtres S2
 · Electrotechnique et Electronique de Puissance : Transformateurs S1, Machines S2, Convertisseurs S3
 · Electronique : Composants S1, Fonctions S2, Traitement et Transmission de l'Information S3
 · Etudes et Réalisations : S1, S2, S3

Informatique des Systèmes Industriels

· Informatique Industrielle : Programmation S1, Architecture à processeurs S2, Electronique numérique et synthèse logique S1
 · Automatique : Régulation S3
 · Automatismes et réseaux : commande des systèmes S2, Réseaux S3, Supervision S4
 · Etudes et Réalisations : S1, S2, S4

Formation Scientifique et Humaine

· Mathématiques : Algèbre Analyse S1, Mathématiques appliquées S2, Analyse de Fourier et du signal discret S3
 · Physique : Mécanique Electromagnétisme S1, Optoélectronique S2, Capteurs CEM S3
 · Communication : s'exprimer S1, s'informer S2, s'insérer dans un milieu professionnel S3
 · Anglais : Général S1, Communication S2, Perfectionnement Professionnel S3,
 · Connaissance de l'entreprise S4

Projets professionnels

Projet Personnel et Professionnel : S1, S2
 Projets tuteurés : S1, S2, S3
 Stage : S4

MODULES COMPLEMENTAIRES

10 modules de 30h choisis dans la liste ci-dessous en cohérence avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant, complètent le cœur de compétences :

- Energies renouvelables,
- Télécommunications,
- Ethernet et Télécontrôle par Internet,
- Antennes et circuits hyperfréquences,
- Réseaux de terrain,
- Programmation objet,
- Systèmes multi-tâches et temps réel,
- FPGA,
- Bases de données,
- Approfondissement en mathématiques,
- Statistiques inférentielles,
- Propagation,
- Convertisseurs,
- Modélisation des systèmes,
- Filtrage numérique,
- Apprendre autrement,
- Certification en Anglais.

S1 : semestre 1, S2 : semestre 2, S3 : semestre 3, S4 : semestre 4